

PUBLICATION LE 02 mai 2024

Niveau de publication choisie : Site internet de l'acheteur et Portail Marches-Publics.info

PASSERELLE XML

Cet avis sera transmis au format XML aux supports suivant :

BOAMP

JOUÉ

AVIS

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

MAIRIE DE SANNOIS

Monsieur le Maire

Hôtel de Ville

Place du Général Leclerc

BP 60088 - 95111 SANNOIS

Tél : 01 39 98 20 63

SIRET 21950582300019



L'avis implique un marché public.

Type de pouvoir adjudicateur : Organisme de droit public

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;

Objet	Mission de maîtrise d'œuvre relative au confortement et à la réhabilitation de la Villa Rozée
Référence	2024-BAT-0004
Type de marché	Services
Mode	Procédure ouverte
Code NUTS	FR108
Lieu principal de prestation	Place du Général Leclerc 95110 SANNOIS
Description	Le détail des missions confiées au titulaire figure au cahier des charges. Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires. Les missions du marché sont les suivantes : Etudes de diagnostic Etudes d'avant-projet - Etudes d'avant-projet sommaire Etudes d'avant-projet - Etudes d'avant-projet définitif Etudes projet Assistance apportée au maître d'ouvrage pour la passation des marchés publics de travaux Etudes d'exécution Direction de l'exécution des marchés Objet de l'ordonnancement, la coordination et le pilotage du chantier Assistance apportée au maître d'ouvrage lors des opérations de réception
Code CPV principal	71200000 - Services d'architecture La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Oui
Forme	Division en lots : Non Les variantes sont refusées
Quantité ou étendue	Valeur estimée hors TVA : 2 150 000,00 €
Options	Non
Reconductions	Non
Conditions relatives au contrat	

Autres conditions

Conditions particulières d'exécution :

L'exécution des prestations débute à compter de la date de notification du contrat.

La durée du marché est une durée prévisionnelle.

Le contrat prévoit le versement d'une avance, avec obligation de constituer une garantie à première demande en contrepartie.

Les prix sont actualisables.

Le paiement des prestations se fera dans le respect du délai global de paiement applicable à l'acheteur.

Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat
:

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions :

Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail DC 1 DC 2 Délégation de pouvoir

Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels

Référence professionnelle et capacité technique :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat

Marché réservé : Non

La prestation est réservée à une profession déterminée.

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

Le groupement recherché doit avoir les qualifications suivantes et/ou assimilées :

Mandataire – Architecte DPLG

Structure

Économiste

Thermique

Electricité

CVC

SSI

Informatique Réseaux

OPC

Chacun des certificats précités pourra faire l'objet d'équivalence.

Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché : Oui

Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

Offres

Remise des offres le **10/06/24 à 12h00** au plus tard.
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.
Unité monétaire utilisée, l'euro.
Validité des offres : **5 mois** , à compter de la date limite de réception des offres.
Modalités d'ouverture des offres :
Date : le 10/06/24 à 13h00
Lieu : SANNNOIS

Dépôt

- **Déposer un Pli dématérialisé**

Renseignements complémentaires

Une visite sur site est obligatoire. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière. Les modalités d'organisation de la visite sont disponibles dans le règlement de la consultation.

Marché périodique :

Non

Fonds

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : Non

Recours

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

2-4 bd de l'Hautil

BP 30322 95027 Cergy-Pontoise Cedex

Tél : 01 30 17 34 00 - Fax : 01 30 17 34 59

greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr

Organe chargé des procédures de médiation :

Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

2-4 bd de l'Hautil

BP 30322 95027 Cergy-Pontoise Cedex

Tél : 01 30 17 34 00 - Fax : 01 30 17 34 59

greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA.

Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Envoi le 02/05/24 à la publication